



# Informations municipales N° 275

## RÉUNION DU MARDI 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 14 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Challet, légalement convoqué le 10 décembre 2021 en session ordinaire, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène DENIEAULT, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été envoyés le 10/12/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 10/12/2021.

**Présents** : Mme : DENIEAULT Hélène, MM : LE NINAN Christophe, QUERUEL Frédéric, TACHAT Dimitri, LEGRAND Julien et DORDOIGNE Baptiste

### **Absentes excusées ayant donné procuration** :

- Mme LEGAZ Jennifer à Mme DENIEAULT Hélène
- Mme FERMIN Isabelle à M. TACHAT Dimitri

### **Absente excusée** :

- Mme LELOURDY Marie-Thérèse

**A été nommé secrétaire** : M. LEGRAND Julien

oooooooooooo

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09/11/2021** :

Le procès-verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

- **Tarifs pour la location de la vaisselle (Délibération N° 2021-27)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs de la location de la salle communale et les tarifs des concessions du cimetière, seuls ceux de la location de la vaisselle sont modifiés comme suit :

Ensemble repas	1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café, 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied, 1 flûte à champagne	1,50 €
	2 assiettes plates, 1 assiette à dessert 1 verre à pied	0,50 €
	2 assiettes plates, 1 assiette à dessert	0,30 €
Ensemble couverts	1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café et 1 cuillère à soupe	0,20 €
Ensemble vin d'honneur	1 flûte à champagne, 1 verre à pied	0,50 €
	1 flûte à champagne	0,30 €
	1 verre à pied	0,20 €

Perte ou casse a l'unité	Prix
Couvert	0.50 €
Assiette	2,00 €
Verre	1,00 €
Tasse	1,00 €

- **Demandes de subventions au titre du Fonds de concours et du FDI 2022 (Délibération N° 2021-28)**

Madame le Maire propose aux conseillers de faire des demandes de subventions pour les projets suivants :

- Aménagement de la rue du Levant et la rue de l'Europe suite au changement du sens de circulation :

Les essais étant concluant, Madame le Maire présente un devis pour l'installation de nouveaux panneaux et le marquage au sol d'un montant de 2 659,55 € HT et propose de faire une demande de fonds de concours auprès de Chartres Métropole selon le plan de financement suivant :

Autofinancement	1 330,55 €
FDC (50 % du reste à charge)	1 329,00 €
Total	2 659,55 €

- Création de places de parking pour le terrain intergénérationnel :

Madame le Maire présente un devis s'élevant à 9 730,00 € HT et propose de faire une demande de FDI et une demande de fonds de concours selon le plan de financement suivant :

FDI (30 %)	2 919,00 €
Autofinancement	3 406,00 €
FDC (50 % du reste à charge)	3 405,00 €
Total	9 730,00 €

- Création d'un poteau incendie rue Gauvaine :

Madame le Maire présente un devis s'élevant à 3 500,00 € HT et propose de faire une demande de FDI et une demande de fonds de concours selon le plan de financement suivant :

FDI (30 %)	1 050,00 €
Autofinancement	1 225,00 €
FDC (50 % du reste à charge)	1 225,00 €
Total	3 500,00 €

- Aménagement de l'espace intergénérationnel : hôtel à insectes et panneaux pédagogiques :

Madame le Maire présente deux devis, le premier s'élevant à 321,67 € HT pour l'installation d'un hôtel à insectes et le deuxième s'élevant à 3 480,90 € HT pour la création de 3 panneaux pédagogiques soit un total de 3 802,57 € HT et propose de faire une demande de FDI et une demande de fonds de concours selon le plan de financement suivant :

FDI (30 %)	1 140,00 €
Autofinancement	1 331,57 €
FDC (50 % du reste à charge)	1 331,00 €
Total	3 802,57 €

- Rénovation du petit bâtiment de stockage au cimetière :

Madame le Maire présente un devis s'élevant à 4 298,00 € HT et propose de faire une demande de FDI et une demande de fonds de concours selon le plan de financement suivant :

FDI (30 %)	1 289,00 €
Autofinancement	1 505,00 €

FDC (50 % du reste à charge)	1 504,00 €
Total	4 298,00 €

- Radars pédagogiques :

Madame le Maire présente un devis s'élevant à 5 720,00 € HT et propose de faire une demande de FDI et une demande de fonds de concours selon le plan de financement suivant :

FDI (30 %)	1 716,00 €
Autofinancement	2 002,00 €
FDC (50 % du reste à charge)	2 002,00 €
Total	5 720,00 €

Après avoir entendu ces différentes propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à faire les demandes de subventions au titre du FDI et du fonds de concours selon les plans de financements proposés ci-dessus.

**QUESTIONS DIVERSES :**

• **Eglise :**

Un diagnostic va être demandé afin de vérifier l'état des boiseries.

• **Colis de Noël :**

Les colis de fin d'année (environs 50) destinés au 65 ans et plus, ont été distribués samedi 11 décembre par Madame le Maire et le premier Adjoint. Les bénéficiaires ont apprécié ce geste. L'occasion d'échanger.

• **Boîte du Père Noël :**

Une belle boîte aux lettres aux couleurs de Noël a été installée près du sapin pour recueillir les lettres des enfants.

• **Décorations du village :**

L'ensemble des conseillers remercient les calétusiens et calétusiennes qui ont décoré leur maison et contribué ainsi à embellir le village et à apporter l'esprit de Noël.

• **Vœux 2022 :**

Malheureusement, la cérémonie des vœux sera une nouvelle fois annulée en raison du contexte sanitaire.

• **Ateliers SoliHa :**

Quatre ateliers auront lieu les jeudis 6, 13, 20, et 27 janvier de 14h à 17h. Merci aux habitants participants.

Madame le Maire, l'ensemble du Conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent une belle année 2022.

Fin de séance : 21h00

Le Maire,  
Hélène DENIEAULT


